



Zéro Phyto
Commune engagée !

République Française
Département de COTE-D'OR
Arrondissement de DIJON
Canton de GENLIS

MAIRIE
DE
BESSEY-LES-CITEAUX
2 Rue d'Amont
21110

Liste des délibérations examinées par le CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2023

⇒ Publiée le 29/09/2023

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.

Le compte rendu est remplacé par le Procès-Verbal signé par le Maire et le Secrétaire de séance.

Pour la séance du Conseil Municipal du lundi 25 septembre 2023, retrouvez :

Numéro	Objet	Décision
Délibération n°2023011 :	FINANCES/COMPTABILITE : Régularisation exercice antérieur – participation SIVOM de 1996 opération d'ordre non budgétaire	approuvée
Délibération n°2023012 :	FINANCES/COMPTABILITE : DM n°1 : Ouverture de crédits au compte 739118 (chapitre 014) pour prélèvement sur les avances mensuelles de fiscalité locale à la charge des communes ayant procédé à la hausse du taux de la THp entre 2017 et 2019	approuvée
Délibération n°2023013 :	FINANCES/COMPTABILITE : Complément des délégations du Conseil Municipal au Maire - ajout de délégation de l'admission en non-valeur (ANV) des créances irrécouvrables les plus modestes	approuvée
Délibération n°2023014 :	FINANCES/COMPTABILITE : Revalorisation du Point d'indice des fonctionnaires – indemnités de fonction des élus municipaux	approuvée
Délibération n°2023015 :	CD21, Etat – Approbation du projet de Création City-Stade 2024	approuvée
Délibération n°2023016 :	ONF : Coupes de bois Etat d'assiette de l'exercice 2024 (p. 24, 25, 14, 15 et 19)	approuvée

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la mairie.

Liste affichée le 29 septembre 2023

LE MAIRE, Guy MORELLE

